

# **Riz: réforme de l'organisation commune du marché OCM**

1995/0203(CNS) - 22/12/1995

A la suite de l'accord intervenu au Conseil "Agriculture" le 19 décembre, et conformément à l'invitation du Conseil européen de Madrid, le Conseil a formellement adopté, à l'unanimité, les règlements portant organisation commune du marché du riz, d'une part, et fixant la qualité type du riz, d'autre part.